

Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE

S/1997/96 31 janvier 1997 FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 30 JANVIER 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'AFGHANISTAN AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre que vous a adressée le Ministre des affaires étrangères par intérim de l'État islamique d'Afghanistan, M. Abdul Rahim Ghafoorzai, dans laquelle celui-ci vous demande de convoquer une réunion du Conseil de sécurité pour examiner la grave situation dans les districts situés au nord de Kaboul.

Le Représentant permanent

(Signé) A. G. Ravan FARHADI

97-03032 (F) 310197 310197

ANNEXE

Lettre datée du 30 janvier 1997, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères par intérim de l'Afghanistan

Comme suite à la lettre que je vous ai adressée le 19 janvier 1997 concernant le transfert forcé et l'expulsion de la population civile des districts au nord de Kaboul (S/1997/54, annexe), je suis profondément peiné de devoir vous informer que les mercenaires talibans poursuivent leur pratique inhumaine d'expulsion en masse de membres de l'ethnie tadjike vivant dans les districts au nord de Kaboul.

L'État islamique d'Afghanistan est fermement convaincu que cet acte odieux commis par les mercenaires talibans est un crime contre l'humanité jugé par des tribunaux spéciaux dans d'autres parties du monde.

Le peuple afghan et l'État islamique d'Afghanistan espèrent sincèrement que le Conseil de sécurité examinera la question des graves violations du droit international humanitaire commises par les mercenaires et ceux qui les conseillent, les aident et les soutiennent, et qui sont donc leurs complices.

Nous comptons aussi que le Secrétariat tiendra le Conseil de sécurité informé, conformément au paragraphe 13 de sa résolution 1076 (1996) du 22 octobre 1996, de l'évolution de la situation politique, militaire et humanitaire en Afghanistan et donc, de toute évidence, des récents actes de nettoyage ethnique commis par les Talibans, dont il a été fait largement état par les observateurs impartiaux et des représentants des médias internationaux qui en ont été les témoins.

Compte tenu de ce qui précède, j'ai l'honneur de vous demander de convoquer d'urgence une réunion du Conseil de sécurité pour examiner la grave situation dans les districts situés au nord de Kaboul, qui résulte du nettoyage ethnique auquel procèdent les Talibans.

<u>Le Ministre des affaires</u> étrangères par intérim

(Signé) Abdul Rahim GHAFOORZAI
